

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

• • ♦ • •

L'an deux mil dix-sept, le onze avril, le Conseil Municipal de la Commune du Porge, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jésus VEIGA, Maire.

**Présents** : MM. Jésus VEIGA • M. Martial ZANINETTI • Mme Martine ANDRIEUX • M. Jean-Louis CORREIA • Mme Annie FAURE • M. Alain PLESSIS • Mme Martine DUBERNET • MM. Jean BABINOT • Jean-Pierre DEYRES • Mme Annick CAILLOT • MM. Jean-Claude MANDRON • Jean-Pierre SEGUIN • Frédéric MOREAU • Mmes Bénédicte PITON • Sylvie LESUEUR • Sonia MEYRE • Hélène PETIT • MM. Jean-Marie LABADIE • Didier DEYRES • Mme Sophie BRANA • M. Philippe PAQUIS • Mme Isabelle FORTIN.

**Pouvoirs** : Mme Christiane BROCHARD → pouvoir à Mme Annie FAURE.

**Date de Convocation du Conseil Municipal** : 4 avril 2017.

**Nombre de Conseillers en Exercice** : 23.

Mme Sylvie LESUEUR a été désignée Secrétaire de Séance.

• • • • •

## **PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 14 mars 2017 est approuvé à l'unanimité. M. Philippe PAQUIS indique qu'il y a une erreur sur le procès-verbal. Il s'agit de la parcelle 955 et non pas 957.

M. le Maire évoque trois points en début de séance :

### **.1<sup>er</sup> point**

Il rappelle que tous les élus sont tenus de participer aux opérations électorales. Il cite l'article L 2121-5 du CGCT : « Tout membre d'un conseil municipal qui , sans excuse valable, a refusé de remplir une des fonctions qui lui sont dévolues par les lois, est déclaré démissionnaire par le tribunal administratif. Le refus résulte soit d'une déclaration expresse adressée à qui de droit ou rendue publique par son auteur, soit de l'abstention persistante après avertissement de l'autorité chargée de la convocation. Le membre ainsi démissionnaire ne peut-être réélu avant le délai d'un an. »

Il considère que sur les quatre dimanches, il existe des moyens de s'arranger afin que tous les élus y participent.

### **.2<sup>ème</sup> point**

M. le Maire rappelle que les élus ne doivent pas divulguer le contenu des délibérations avant leur adoption officielle. Il fait référence à ce qui a été dit lors du dernier Conseil d'Administration du CCAS.

### **.3<sup>ème</sup> point**

M. le Maire revient sur l'affaire du Chemin de Craste Neuve et les propos de M. Philippe PAQUIS qui l'ont accusé de mensonges. Il rappelle qu'il avait déjà répondu à cette question lors du Conseil Municipal de septembre 2016 :

« M. Philippe PAQUIS fait part au Conseil Municipal de la requête de M. MALOY au chemin de Craste Neuve, qui souhaite que cette voie soit aménagée pour permettre le passage de la collecte des ordures ménagères. M. Jean-Claude MANDRON a en effet reçu cette personne. Une réponse a été faite de la part de la commune et de la CdC Médullienne, mais aucune solution n'est possible car les autres propriétaires ne le souhaitent pas. M. Alain PLESSIS rappelle que ce chemin a un statut particulier, il appartient à tous les propriétaires des parcelles attenantes et cela apparaît sur les actes de propriété. »

M. Philippe PAQUIS explique qu'il a voulu dire que tout le monde n'a pas été enquêté. M. le Maire le confirme et rappelle qu'il a évoqué la notion de sondage, il aurait souhaité des propos plus respectueux. M. Philippe PAQUIS est d'accord, ses propos ont été mal tournés, il dit qu'il n'aurait pas dû utiliser ces termes. Néanmoins, il considère que tous les habitants du Chemin de Craste Neuve n'ont pas été questionnés et ils ne sont pas des menteurs.

M. le Maire rappelle qu'il est le Maire de tous les porgeais. Il renonce à lancer une procédure car il préfère rassembler plutôt que diviser. Il espère ainsi ramener un esprit plus respectueux au sein du Conseil Municipal.

Pour information, M. Philippe PAQUIS informe de l'état de santé de M. MALOY. Il souhaite qu'une solution soit trouvée.

### **DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS**

▸ n° 17/17 du 14 mars 2017 portant passation d'une commande de graine de pin maritime, et retenant la proposition de SARL D'A NOSTE 2 Place de l'Église BP 5 . 33930 VENDAYS-MONTALIVET, pour un montant de 9 000 € HT.

M. Jean-Pierre DEYRES précise à M. Didier DEYRES la quantité de graine que cela représente, soit une centaine de kilogrammes.

▸ n° 17/18 du 15 mars 2017 portant attribution d'un marché sous forme de MAPA pour la mise en conformité accessibilité sanitaires de la salle des fêtes, et retenant les propositions de diverses entreprises, pour un montant total de base de 22 886,88 € HT.

Mme Annie FAURE précise à M. Didier DEYRES qu'aucune offre n'a été reçue concernant un des lots et qu'après relance, une entreprise a été retenue.

▸ n° 17/19 du 15 mars 2017 portant commande de travaux de réfection du réseau d'éclairage public au camping « La Grigne » et validant le devis relatif aux travaux de réfection du réseau d'éclairage public au Camping « La Grigne », pour un montant de 11 109,81 € HT.

▸ n° 17/20 du 16 mars 2017 portant passation d'un MAPA pour l'acquisition de matériel d'entretien des espaces verts destinés aux besoins du camping « La Grigne » et retenant la proposition de la société HERRIBERY rue Guttenberg 33380 BIGANOS, pour un montant total de 32 061,67 € HT.

M. Jean-Pierre SEGUIN précise à M. Didier DEYRES le type de machine acquise.

### **APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2016 DES BUDGETS PRINCIPAL (N° 17-024) . BOIS ET FORÊT (N° 17-025) . CAMPING (N° 17-026) . ZAE (N° 17-027) . TRANSPORTS SCOLAIRES (N° 17-028) . EAU ET ASSAINISSEMENT (N° 17-029)**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, en référence au compte administratif 2016, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, et l'état des restes à réaliser ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DÉCLARE** à la majorité de ses membres présents et représentés, avec 4 ABSTENTIONS (M. Didier DEYRES, Mme Sophie BRANA, M. Philippe PAQUIS et Mme Isabelle FORTIN), que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2016 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Mme Isabelle FORTIN remercie pour la qualité des documents transmis aux élus. Mme Annie FAURE passe à la lecture des comptes administratifs 2016.

Mme Hélène PETIT arrive en cours de séance.

**APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 DU BUDGET PRINCIPAL (N° 17-030) . BOIS ET FORÊT (N° 17-031) . CAMPING (N° 17-032) . ZAE (N° 17-033) . TRANSPORTS SCOLAIRES (N° 17-034) . EAU ET ASSAINISSEMENT (N° 17-035)**

Le Conseil Municipal sous la conduite de Mme Annie FAURE, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2016 dressés par M. Jésus VEIGA, Maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

**BUDGET PRINCIPAL**

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		83 960,09		552 131,05		636 091,14
Opérations de l'exercice	2 905 262,07	4 121 998,46	1 872 963,00	2 006 698,90	4 778 225,07	6 128 697,36
<b>SOUS-TOTAL</b>		1 216 736,39		133 735,90		1 350 472,29
Intégration résultat ONB (Délib.n°15-004 dissolution du SI collège Lège		7 532,96	5 642,36			1 890,60
<b>TOTAL</b>		1 224 269,35		128 093,54		1 352 362,89
Résultat de clôture		1 308 229,44		680 224,59		1 988 454,03
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULÉS</b>	2 905 262,07	4 205 958,55	1 872 963,00	2 558 829,95	4 778 225,07	6 764 788,50
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>		1 308 229,44		680 224,59		1 988 454,03

**BUDGET BOIS ET FORÊT**

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		484 291,06	59 173,05			
Opérations de l'exercice	1 087 609,07	572 887,77	121 855,63		1 209 464,70	572 887,77
<b>TOTAUX</b>	514 721,30		121 855,63		636 576,93	
Résultats de clôture	30 430,24		181 028,68		211 458,92	
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULÉS</b>	1 087 609,07	1 057 178,83	181 028,68		1 268 637,75	1 057 178,83
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	30 430,24		181 028,68		211 458,92	

M. Didier DEYRES demande des explications sur le déficit du budget « Bois et Forêt ». Il souhaite des précisions sur les frais de gardiennage. M. le Maire précise qu'il s'agit des frais de 12 % de l'ONF.

#### BUDGET CAMPING

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		173 079,80		174 957,52		348 037,32
Opérations de l'exercice	1 073 980,69	1 237 236,74	223 931,81	68 728,97	1 297 912,50	1 305 965,71
<b>TOTAUX</b>		163 256,05	155 202,84			8 053,21
Résultats de clôture		336 335,85		19 754,68		356 090,53
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULÉS</b>	1 073 980,69	1 410 316,54	223 931,81	243 686,49	1 297 912,50	1 654 003,03
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>		336 335,85		19 754,68		356 090,53

#### BUDGET ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		78 293,65	200 000,00			
Opérations de l'exercice	46 740,00	91 440,00			46 740,00	91 440,00
<b>TOTAUX</b>		44 700,00		0,00		44 700,00
Résultats de clôture		122 993,65	200 000,00		77 006,35	
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULÉS</b>	46 740,00	169 733,65	200 000,00	0,00	246 740,00	169 733,65
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>		122 993,65	200 000,00		77 006,35	

Mme Sophie BRANA demande si le budget ZAE continuera. M. le Maire répond par la négative, étant donné le transfert à la CdC Médullienne.

#### BUDGET TRANSPORTS SCOLAIRES

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		13 269,83		28 774,92		73 055,80
Opérations de l'exercice	52 862,12	56 204,16	15 662,58	16 851,64	68 524,70	73 055,80
<b>TOTAUX</b>		3 342,04		1 189,06		4 531,10
Résultats de clôture		16 611,87		29 963,98		46 575,85
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULÉS</b>	52 862,12	69 473,99	15 662,58	45 626,56	68 524,70	115 100,55
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>		16 611,87		29 963,98		46 575,85

#### BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		12 287,08	17 689,77			
Opérations de l'exercice	274 985,95	321 493,13	902 946,08	990 513,82	1 177 932,03	1 312 006,95
<b>TOTAUX</b>		46 507,18		87 567,74		134 074,92
Résultats de clôture		58 794,26		69 877,97		128 672,23
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULÉS</b>	274 985,95	333 780,21	920 635,85	990 513,82	1 195 621,80	1 324 294,03
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>		58 794,26		69 877,97		128 672,23

**Votes pour chacun des Comptes Administratifs :** Contre : 0 Pour : 19 Abstention : 4 (M. Didier DEYRES, Mme Sophie BRANA, M. Philippe PAQUIS et Mme Isabelle FORTIN).

Mme Sophie BRANA demande pourquoi l'exonération au titre de la Taxe d'Habitation est à zéro. Cette question est consignée. Elle demande si la voirie est au niveau en termes d'entretien, car elle observe une baisse de 40 % sur ce budget. M. le Maire répond que la voirie n'est pas encore au niveau, que cette baisse correspond au transfert de la compétence Plan-Plage à la CdC Médullienne.

M. Didier DEYRES demande des précisions sur le poste « Personnel ».

**N° 17-036 . AFFECTATION DES RÉSULTATS DE 2016 SUR 2017 « BUDGET PRINCIPAL »**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, avec 4 ABSTENTIONS (M. Didier DEYRES, Mme Sophie BRANA, M. Philippe PAQUIS et Mme Isabelle FORTIN),

**DÉCIDE** de procéder à l'affectation du résultat comme suit :

► **Résultat de la section de fonctionnement à affecter :**

. Résultat de l'exercice.....excédent ..... 1 224 269,35 €  
 . Résultat reporté de l'exercice antérieur .....excédent ..... 83 960,09 €  
 . Résultat de clôture à affecter : (A1) .....excédent ..... 1 308 229,44 €

► **Besoin réel de financement de la section d'investissement :**

. Résultat de la section d'investissement de l'exercice .....excédent ..... 128 093,54 €  
 . Résultat reporté de l'exercice antérieur .....excédent ..... 552 131,05 €  
 . Résultat comptable cumulé .....excédent ..... 680 224,59 €  
 . Dépenses d'investissement engagées non mandatées .....-  
 . Recettes d'investissement restant à réaliser .....-  
 . Solde des restes à réaliser .....-  
 . Besoin réel de financement .....-

► **Affectation du résultat de la section de fonctionnement :**

. Résultat excédentaire (A1) ..... 1 308 229,44 €  
 . En dotation complémentaire en réserves :  
 (Recette budgétaire au compte R 1068) ..... 1 200 000,00 €  
 . En excédent reporté à la section de fonctionnement  
 (Recette non budgétaire au cpte 110/ligne budgétaire 002 du budget N + 1) ..... 108 229,44 €

► **Transcription budgétaire de l'affectation du résultat 2016 :**

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Déficit reporté	R 002 :	D 0001 :	R 001 :
/	excédent reporté	solde exécution N-1	solde exécution N-1
	108 229,44 €	/	680 224,59 €
			1068 : 1 200 000,00 €

**N° 17-037 . AFFECTATION DES RÉSULTATS DE 2016 SUR 2017 « BUDGET BOIS ET FORÊT »**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, avec 4 ABSTENTIONS (M. Didier DEYRES, Mme Sophie BRANA, M. Philippe PAQUIS et Mme Isabelle FORTIN),

**DÉCIDE** de procéder à l'affectation du résultat comme suit :

► **Résultat de la section de fonctionnement à affecter :**

. Résultat de l'exercice.....	déficit .....	514 721,30 €
. Résultat reporté de l'exercice antérieur .....	excédent .....	484 291,06 €
. Résultat de clôture à affecter : (A1) .....	déficit .....	30 430,24 €

► **Besoin réel de financement de la section d'investissement :**

. Résultat de la section d'investissement de l'exercice .....	déficit .....	121 855,63 €
. Résultat reporté de l'exercice antérieur .....	déficit .....	59 173,05 €
. Résultat comptable cumulé.....	déficit .....	181 028,68 €
. Dépenses d'investissement engagées non mandatées .....		-
. Recettes d'investissement restant à réaliser.....		-
. Solde des restes à réaliser .....		-
. Besoin réel de financement .....		181 028,68 €

► **Affectation du résultat de la section de fonctionnement :**

. Résultat déficitaire (A1).....	30 430,24 €
. En dotation complémentaire en réserves :	
(recette budgétaire au compte R 1068) .....	-
. En déficit reporté à la section de fonctionnement	
(dépense non budgétaire au cpte 110/ligne budgétaire 002 du budget N + 1).....	30 430,24 €

► **Transcription budgétaire de l'affectation du résultat 2016 :**

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 : déficit reporté 30 430.24 €	R 002 :	D 001 : solde exécution N-1 181 028.68 €	R 001 : solde exécution N-1 / 1068 :

**N° 17-038 . AFFECTATION DES RÉSULTATS DE 2016 SUR 2017 « BUDGET CAMPING »**

**Vu** l'avis favorable du Conseil d'Exploitation Camping du 11 avril 2017 ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, avec 4 ABSTENTIONS (M. Didier DEYRES, Mme Sophie BRANA, M. Philippe PAQUIS et Mme Isabelle FORTIN),

**DÉCIDE** de procéder à l'affectation du résultat comme suit :

► **Résultat de la section de fonctionnement à affecter :**

. Résultat de l'exercice.....	excédent .....	163 256,05 €
. Résultat reporté de l'exercice antérieur .....	excédent .....	173 079,80 €
. Résultat de clôture à affecter : (A1) .....	excédent .....	336 335,85 €

► **Besoin réel de financement de la section d'investissement :**

. Résultat de la section d'investissement de l'exercice .....	déficit .....	155 202,84 €
. Résultat reporté de l'exercice antérieur .....	excédent .....	174 957,52 €
. Résultat comptable cumulé (R 001).....	excédent .....	19 754,68 €
. Dépenses d'investissement engagées non mandatées .....		-
. Recettes d'investissement restant à réaliser.....		-
. Solde des restes à réaliser .....		-
. Besoin réel de financement .....		-

► **Affectation du résultat de la section de fonctionnement :**

. Résultat excédentaire (A1) .....	336 335,85 €
. En dotation complémentaire en réserves :	
(recette budgétaire au compte R 1068) .....	-
. En excédent reporté à la section de fonctionnement	
(recette non budgétaire au cpte 110/ligne budgétaire 002 du budget N + 1) .....	336 335,85 €

► **Transcription budgétaire de l'affectation du résultat 2016 :**

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
/	R 002 : excédent reporté 336 335,85 €	D 0001 : solde exécution N-1 /	R 001 : 19 754,68 € solde exécution N-1 1068 : /

**N° 17-039 . AFFECTATION DES RÉSULTATS DE 2016 SUR 2017 « BUDGET TRANSPORTS SCOLAIRES »**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, avec 4 ABSTENTIONS (M. Didier DEYRES, Mme Sophie BRANA, M. Philippe PAQUIS et Mme Isabelle FORTIN),

**DÉCIDE** de procéder à l'affectation du résultat comme suit :

► **Résultat de la section de fonctionnement à affecter :**

. Résultat de l'exercice.....	excédent.....	3 342,04 €
. Résultat reporté de l'exercice antérieur.....	excédent.....	13 269,83 €
. Résultat de clôture à affecter : (A1).....	excédent.....	16 611,87 €

► **Besoin réel de financement de la section d'investissement :**

. Résultat de la section d'investissement de l'exercice .....	excédent.....	1 189,06 €
. Résultat reporté de l'exercice antérieur .....	excédent.....	28 774,92 €
. Résultat comptable cumulé.....	excédent.....	29 963,98 €
. Dépenses d'investissement engagées non mandatées .....		-
. Recettes d'investissement restant à réaliser.....		-
. Solde des restes à réaliser .....		-
. Besoin réel de financement .....		-

► **Affectation du résultat de la section de fonctionnement :**

. Résultat excédentaire (A1) .....	16 611,87 €
. En dotation complémentaire en réserves :	
(recette budgétaire au compte R 1068) .....	-
. En excédent reporté à la section de fonctionnement	
(recette non budgétaire au cpte 110/ligne budgétaire 002 du budget N + 1) .....	16 611,87 €

► **Transcription budgétaire de l'affectation du résultat 2016 :**

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
/	R 002 : excédent reporté 16 611,87 €	D 0001 : solde exécution N-1 /	R 001 : solde exécution N-1 29 963,98 €

## N° 17-040 . AFFECTATION DES RÉSULTATS DE 2016 SUR 2017 « BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, avec 4 ABSTENTIONS (M. Didier DEYRES, Mme Sophie BRANA, M. Philippe PAQUIS et Mme Isabelle FORTIN),

**DÉCIDE** de procéder à l'affectation du résultat comme suit :

### ► **Résultat de la section de fonctionnement à affecter :**

. Résultat de l'exercice.....excédent..... 46 507,18 €  
. Résultat reporté de l'exercice antérieur .....excédent..... 12 287,08 €  
. Résultat de clôture à affecter : (A1).....excédent..... 58 794,26 €

### ► **Besoin réel de financement de la section d'investissement :**

. Résultat de la section d'investissement de l'exercice .....excédent..... 87 567,74 €  
. Résultat reporté de l'exercice antérieur .....déficit ..... 17 689,77 €  
. Résultat comptable cumulé .....excédent..... 69 877,97 €  
. Dépenses d'investissement engagées non mandatées .....-  
. Recettes d'investissement restant à réaliser .....-  
. Solde des restes à réaliser .....-  
. Besoin réel de financement .....-

### ► **Affectation du résultat de la section de fonctionnement :**

. Résultat excédentaire (A1) ..... 58 794,26 €  
. En dotation complémentaire en réserves :  
(Recette budgétaire au compte R 1068) .....-  
. En excédent reporté à la section de fonctionnement  
(Recette non budgétaire au cpte 110/ligne budgétaire 002 du budget N + 1) ..... 58 794,26 €

### ► **Transcription budgétaire de l'affectation du résultat 2016 :**

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Déficit reporté	R 002 : excédent reporté 58 794,26 €	D 0001 : solde exécution N-1	R 001 solde exécution N-1 : 69 877,97 € 1068 : /

## N° 17-041 . DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET « CAMPING » 2017

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération n° 16-101 du 19 décembre 2016 concernant le vote du Budget « Camping » 2017 ;

**Vu** l'avis du Conseil d'Exploitation du Camping du 11 avril 2017 ;

M. le Maire donne lecture par chapitre de la décision modificative n° 1 correspondant à l'affectation des résultats 2016 en section de Fonctionnement et d'Investissement sur le Budget 2017.

### **En Fonctionnement :**

#### **En recettes :**

Chapitre 002 : Excédent de fonctionnement reporté : + 336 335,85 €

Chapitre 013 : Atténuation de charges : + 100 €

Chapitre 075 : Autres produits de gestion courante : + 1,15 €

**Equilibrée par une affectation en dépenses :**

Chapitre D011 : Charges à caractère général : + 268 937 €

Chapitre D012 : Charges de personnel : + 47 000 €

Chapitre 067 : Charges exceptionnelles : + 500 €

Chapitre 069 : Impôts : + 20 000 €

**En Investissement :**

**En recettes :**

Chapitre 001 : Excédent d'investissement reporté : + 19 754,68 €

Chapitre 041 : Opérations patrimoniales : + 19 671,32 €

**Equilibrée par une affectation en dépenses :**

Chapitre 041 : Opérations patrimoniales : + 19 671,32 €

Chapitre 020 : Immobilisations incorporelles : études : + 9 754,68 €

Chapitre 021 : Immobilisations corporelles : matériels : + 10 000 €

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
R-002 : Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)				336 335,85 €
<b>TOTAL R 002 : Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)</b>				<b>336 335,85 €</b>
D-604 : Achats d'études, prestations de services		10 000,00 €		
D-605 : Achats de matériel, équipements et travaux		5 000,00 €		
D-6061 : Fournitures non stockables (eau, énergie...)		20 000,00 €		
D-6063 : Fournitures d'entretien et de petit équipement		20 000,00 €		
D-611 : Sous-traitance générale		30 000,00 €		
D-6125 : Crédit-bail immobiliers		10 000,00 €		
D-61521 : Entretien et réparations bâtiments publics		30 000,00 €		
D-61523 : Entretien et réparations réseaux		30 000,00 €		
D-61528 : Entretien et réparations autres biens immobiliers		34 000,00 €		
D-6156 : Maintenance		30 000,00 €		
D-6161 : Multirisques		1 000,00 €		
D-6226 : Honoraires		10 937,00 €		
D-6238 : Divers		10 000,00 €		
D-6262 : Frais de télécommunications		10 000,00 €		
D-627 : Services bancaires et assimilés		3 000,00 €		
D-6288 : Autres		15 000,00 €		
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>		<b>268 937,00 €</b>		
D-6411 : Salaires, appointements, commissions de base		47 000,00 €		
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>		<b>47 000,00 €</b>		
R-64198 : Autres remboursements				100,00 €
<b>TOTAL R 013 : Atténuations de charges</b>				<b>100,00 €</b>
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)		500,00 €		
<b>TOTAL D 067 : Charges exceptionnelles</b>		<b>500,00 €</b>		
D-695 : Impôts sur les bénéfices		20 000,00 €		
<b>TOTAL D 069 : Impôts sur les bénéfices et assimilés</b>		<b>20 000,00 €</b>		
R-7588 : Autres				1,15 €
<b>TOTAL R 075 : Autres produits de gestion courante</b>				<b>1,15 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>		<b>336 437,00 €</b>		<b>336 437,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				19 754,68 €

<b>TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>				<b>19 754,68 €</b>
D-1313 : Départements		19 671,32 €		
D-2138 : Autres constructions				19 671,32 €
<b>TOTAL 041 : Opérations patrimoniales</b>		<b>19 671,32 €</b>		<b>19 671,32 €</b>
R-2031 : Frais d'études		9 754,68 €		
<b>TOTAL D 020 : Immobilisations incorporelles</b>		<b>9 754,68 €</b>		
D-21783 : Matériel de bureau et matériel informatique		10 000,00 €		
<b>TOTAL D 021 : Immobilisations corporelles</b>		<b>10 000,00 €</b>		
<b>Total INVESTISSEMENT</b>		<b>39 426,00 €</b>		<b>39 426,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>375 863,00 €</b>		<b>375 863,00 €</b>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, avec 4 ABSTENTIONS (M. Didier DEYRES, Mme Sophie BRANA, M. Philippe PAQUIS et Mme Isabelle FORTIN),

**ADOPTE** la décision modificative n° 1 du Budget « Camping », votée par chapitre.

### N° 17-042 . DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET « EAU ET ASSAINISSEMENT » 2017

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération n° 16-102 du 19 décembre 2016 sur le vote du Budget 2017 « Eau et Assainissement » ;

M. le Maire donne lecture par chapitre de la décision modificative n° 1 correspondant à des ajustements de dépenses en section de Fonctionnement et d'Investissement correspondant à l'affectation des résultats 2016.

#### **En Section de Fonctionnement :**

##### **En recettes :**

Chapitre 002 : Excédent de fonctionnement reporté : + 58 794,26 €

Chapitre 070 : Ventes de produits fabriqués : + 0,74 €

##### **Equilibrée par une affectation en dépenses :**

Chapitre 011 : Charges à caractère général : + 35 000 €

Chapitre 065 : Autres charges de gestion courante : + 23 495 €

Chapitre 66 : Charges financières : + 300 €

#### **En Investissement :**

##### **En recettes :**

Chapitre 010 : Excédent de fonctionnement capitalisé (réserves) : + 69 877,97 €

Chapitre R16 : Emprunts et dettes assimilées : + 0,03 €

Equilibrée par une affectation en dépenses :

Chapitre 016 : Emprunts : + 3 600 €

Chapitre 023 : Immobilisations en cours : + 66 278 €

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
R-002 : Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)				58 794,26 €
<b>TOTAL R-002 : Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)</b>				<b>58 794,26 €</b>
D-604 : Achat d'études, prestations de services, équipements et travaux		10 000,00 €		
D-6061 : Fournitures non stockables (eau, énergie,...)		5 000,00 €		
D-6378 : Autres impôts, taxes et versements assimilés		20 000,00 €		
<b>TOTAL D-011 : Charges à caractère général</b>		<b>35 000,00 €</b>		

D-658 : Charges diverses de la gestion courante		23 495,00 €		
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>		<b>23 495,00 €</b>		
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance		300,00 €		
<b>TOTAL D 066 : Charges financières</b>		<b>300,00 €</b>		
R-704 : Travaux				0,74 €
<b>TOTAL R-70 : Ventes de produits fabriqués, prest° de services, marchandises</b>				<b>0,74 €</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>58 795,00 €</b>		<b>58 795,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				69 877,97 €
<b>TOTAL D-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>				<b>69 877,97 €</b>
D-1641 : Emprunts en euros		3 600,00 €		
R-1641 : Emprunts en euros				0,03 €
<b>TOTAL R-16 : Emprunts et dettes assimilées</b>		<b>3 600,00 €</b>		<b>0,03 €</b>
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques		66 278,00 €		
<b>TOTAL D-23 : Immobilisations en cours</b>		<b>66 278,00 €</b>		
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>69 878,00 €</b>		<b>69 878,00 €</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>128 673,00 €</b>		<b>128 673,00 €</b>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, avec 4 ABSTENTIONS (M. Didier DEYRES, Mme Sophie BRANA, M. Philippe PAQUIS et Mme Isabelle FORTIN),

**ADOPTE** la décision modificative n° 1 du Budget 2017 « Eau et Assainissement », votée par chapitre.

#### **N° 17-043 . DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET « BOIS ET FORÊT » 2017**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération n° 16-103 du 19 décembre 2016 sur le vote du Budget 2017 « Bois et Forêt » ;

M. le Maire donne lecture par chapitre de la décision modificative n° 1 correspondant à des ajustements de dépenses en section d'Investissement ne modifiant pas l'équilibre budgétaire en 2017.

#### **Section de Fonctionnement :**

##### **En dépenses :**

Chapitre 002 : Déficit de fonctionnement : + 30 430,24 €

Chapitre 011 : Charges à caractère général : + 0,76 €

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement : + 180 000 €

##### **Equilibré par une hausse des recettes :**

Chapitre 070 : Produits des ventes issues des coupes de bois : + 210 431 €

#### **En Investissement :**

##### **En dépenses :**

Chapitre 001 : Déficit d'investissement reporté : + 181 028,68 €

Chapitre 021 : Immobilisations corporelles : + 0,32 €

##### **Equilibré par une hausse des recettes :**

Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement : + 180 000 €

Chapitre 013 : Subventions d'investissement : + 1 029 €

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-002 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)		30 430,24 €		
<b>TOTAL D-002 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou reporté)</b>		<b>30 430,24 €</b>		
D-61524 : Bois et forêts		0,76 €		
<b>TOTAL D-011 : Charges à caractère général</b>		<b>0,76 €</b>		
D-023 : Virement à la section d'investissement		180 000,00 €		
<b>TOTAL D-023 : Virement à la section d'investissement</b>		<b>180 000,00 €</b>		
R-7022 : Coupes de bois				210 431,00 €
<b>TOTAL R-070 : Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>				<b>210 431,00 €</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>210 431,00 €</b>		<b>210 431,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		181 028,68 €		
<b>TOTAL D-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>		<b>181 028,68 €</b>		
R-021 : Virement de la section de fonctionnement				180 000,00 €
<b>TOTAL R-021 : Virement de la section de fonctionnement</b>				<b>180 000,00 €</b>
<b>R-1328 : Autres</b>				<b>1 029,00 €</b>
<b>TOTAL R-013 : Subventions d'investissement</b>				<b>1 029,00 €</b>
D-2188 : Autres immobilisations corporelles		0,32 €		
<b>TOTAL D 021 : Immobilisations corporelles</b>		<b>0,32 €</b>		
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>181 029,00 €</b>		<b>181 029,00 €</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>391 460,00 €</b>		<b>391 460,00 €</b>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, avec 3 ABSTENTIONS (Mme Sophie BRANA, M. Philippe PAQUIS et Mme Isabelle FORTIN) et 1 CONTRE (M. Didier DEYRES),

**ADOPTE** la décision modificative n° 1 du Budget 2017 « Bois et Forêt », votée par chapitre.

M. Didier DEYRES demande des explications sur les prévisions de coupes de bois, cela lui paraît très important. Cette question est consignée. M. Jean-Pierre DEYRES rappelle qu'il y a toujours du retard dans les coupes par rapport au plan d'aménagement forestier.

#### **N° 17-044 . DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET « TRANSPORTS SCOLAIRES » 2017**

**Vu** le code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération n°16-100 du 19 décembre 2016 concernant le vote du Budget Transports scolaires 2017 ;

M. le Maire donne lecture par chapitre de la décision modificative n° 1 correspondant à des ajustements de dépenses en section de Fonctionnement et d'Investissement ne modifiant pas l'équilibre budgétaire en 2017.

#### **Section de Fonctionnement :**

##### **En Recettes :**

Chapitre 002 : Excédent de fonctionnement : + 16 611,87 €

##### **Equilibré par une affectation en dépenses :**

Chapitre 011 : Charges à caractère général : + 3572,45 €

Chapitre 042 : Opérations d'ordre : + 13 039,42 €

**En Investissement :****En Recettes :**

Chapitre 001 : Excédent d'investissement reporté : + 29 963,98 €

Chapitre 042 : Opérations d'ordre : + 13 039,42 €

**Équilibré par une affectation en dépenses :**

Chapitre 021 : Immobilisations corporelles : + 43 004,98 €

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Dimin. de crédits	Augmen. de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
R-002 : Résultat d'exploitation reporté				16 611,87 €
<b>TOTAL R 002 : Résultat d'exploitation reporté</b>				<b>16 611,87 €</b>
D-6155 : Entretien et réparations biens mobiliers		3 572,45 €		
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>		<b>3 572,45 €</b>		
D-678 : Autres charges exceptionnelles		13 039,42 €		
<b>TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section</b>		<b>13 039,42 €</b>		
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>		<b>16 611,87 €</b>		<b>16 611,87 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				29 963,98 €
<b>TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>				<b>29 963,98 €</b>
R-1391 : Subventions d'équipement				11 833,24 €
R-1394 : Subv.d'inv. avec cahier des charges pour serv. Publique spécif.				1 206,18 €
<b>TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section</b>				<b>13 039,42 €</b>
D-218 : Autres immobilisations corporelles		43 003,40 €		
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>		<b>43 003,40 €</b>		
<b>Total INVESTISSEMENT</b>		<b>43 003,40 €</b>		<b>43 004,98 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>59 615,27 €</b>		<b>59 615,27 €</b>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, avec 4 ABSTENTIONS (M. Didier DEYRES, Mme Sophie BRANA, M. Philippe PAQUIS et Mme Isabelle FORTIN),

**ADOPTE** la décision modificative n° 1 du Budget « Transports Scolaires » 2017, votée par chapitre.

**N° 17-045 . VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES POUR 2017**

M. le Maire explique que l'état et les éléments communiqués par les services fiscaux font apparaître pour 2016 une sensible augmentation des bases d'imposition : + 1,60 % pour la taxe d'habitation ; + 5,20 % pour la taxe foncière bâtie ; + 2,17 % pour le foncier non-bâti.

Considérant l'incertitude du contexte national et afin de pouvoir répondre aux besoins de la commune, il est proposé une augmentation modérée des taux d'imposition de 1 %.

Le produit fiscal minimum, à taux constants en 2017, serait de 1 539 717 €.

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres présents et représentés, avec 3 CONTRE (Mme Sophie BRANA, M. Philippe PAQUIS et Mme Isabelle FORTIN),

**FIXE** comme suit, le coefficient de variation proportionnelle de chaque taux :

$$\frac{\text{produit attendu } 1\,555\,135 \text{ €}}{\text{produit de référence } 1\,539\,717 \text{ €}} = 1,010013$$

<b>DÉCIDE</b>	de porter les taux pour 2017 à :	
	▸ taxe d'habitation (16,44 → 16,60)	
	soit un produit de .....	733 388 €
	▸ foncier bâti (24,84 → 25,09)	
	soit un produit de .....	751 195 €
	▸ foncier non-bâti (32,81 → 33,14)	
	soit un produit de .....	70 389 €
	soit total de .....	1 554 972 €

Le produit attendu est inscrit au budget 2017, de même que le montant des aides compensatrices versées par l'État de 47 225 €.

Mme isabelle FORTIN trouve dommage d'augmenter encore cette année les taux d'imposition. Mme Sophie BRANA ajoute que l'inflation est modérée. M. le Maire précise que la prévision d'inflation pour 2017 est de 1,4 % ; il confirme que sur quatre ans, la DGF a baissé de 9 % et par habitant encore plus. Mme Sophie BRANA indique que la DGF a augmenté en 2016. M. le Maire rappelle également que les dépenses de fonctionnement évoluent dans le même temps.

#### **N° 17-046 . DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET « PRINCIPAL » 2017**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération n° 16-104 du 19 décembre 2016 sur le vote du Budget « Principal » 2017 ;

M. le Maire donne lecture par chapitre de la décision modificative n° 1 correspondant à des ajustements de dépenses en section de Fonctionnement et d'Investissement ne modifiant pas l'équilibre budgétaire en 2017.

#### **En section de Fonctionnement :**

##### **En Recettes :**

Chapitre 002 : Excédent reporté : + 108 229,44 €

Chapitre 75 : + 0,56 €

Qui s'équilibre

##### **En Dépenses :**

Chapitre 011 : Charges à caractère général : + 87 230 €

Chapitre 014 : Atténuation de produits : + 20 000 €

Chapitre 066 : Charges financières : + 1 000 €

#### **En section d'Investissement :**

##### **En Recettes :**

Chapitre 001 : Excédent reporté : + 680 224,59 €

Chapitre 041 : Bâtiment scolaire : + 1 500 €

Chapitre 010 : Dotations, fonds divers et réserves : 1 202 500 €

Chapitre 013 : Subventions d'investissement : - 90 046,59 €

Chapitre 016 : Emprunts : - 630 000 €

Qui s'équilibre

##### **En Dépenses :**

Chapitre 020 : Immobilisations incorporelles : Etudes : + 1 500 €

Chapitre 021 : Immobilisations corporelles : + 1 162 678 €

L'affectation des excédents importants dégagés de l'exercice 2016 permettent de réduire l'appel à l'emprunt pour 2017 et de consacrer une enveloppe aux bâtiments futurs (caserne, et projet de restructuration des bâtiments publics et de mise aux normes de la Mairie).

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
R-002 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)				108 229,44 €
<b>TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)</b>				<b>108 229,44 €</b>
D-6042 : Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)		10 600,00 €		
D-611 : Contrats de prestations de services		2 000,00 €		
D-6132 : Locations immobilières		2 000,00 €		
D-615221 : Entretien et réparations bâtiments publics		9 200,00 €		
D-61558 : Autres biens mobiliers		10 000,00 €		
D-6156 : Maintenance		3 000,00 €		
D-6162 : Assurance obligatoire dommage - construction		20 244,00 €		
D-6188 : Autres frais divers		10 000,00 €		
D-6226 : Honoraires		10 000,00 €		
D-6231 : Annonces et insertions		7 000,00 €		
D-6237 : Publications		2 686,00 €		
D-627 : Services bancaires et assimilés		500,00 e		
<b>TOTAL D-011 : Charges à caractère général</b>		<b>87 230,00 €</b>		
D-7489 : Revers. Restitution sur autres attributions de participations		20 000,00 €		
<b>TOTAL D-014 : Atténuations de produits</b>		<b>20 000,00 €</b>		
D-6688 : Autres		1 000,00 €		
<b>TOTAL D-066 : Charges financières</b>		<b>1 000,00 €</b>		
R-73111 : Taxes foncières et d'habitation				5 028,00 €
R-7381 : Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe public			5 028,00 €	
<b>TOTAL R-073 : Impôts et taxes</b>			<b>5 028,00 €</b>	<b>5 028,00 €</b>
R-758 : Produits divers de gestion courante				0,56€
<b>TOTAL R-075 : Autres produits de gestion courante</b>				<b>0,56 €</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>108 230,00 €</b>	<b>5 028,00 €</b>	<b>113 258,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				680 224,59 €
<b>TOTAL R-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>				<b>680 224,59 €</b>
D-21312 : Bâtiment scolaire		1 500,00 €		
R-2031 : Frais d'études				1 500,00 €
<b>TOTAL 041 : Opérations patrimoniales</b>		<b>1 500,00 €</b>		<b>1 500,00 €</b>
R-10223 : T.L.E.				2 500,00 €
R-1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés				1 200 000,00 €
<b>TOTAL R-010 : Dotations, fonds divers et réserves</b>				<b>1 202 500,00 €</b>
R-1323 : Départements			90 046,59 €	
<b>TOTAL R-013 : Subventions d'investissement</b>			<b>90 046,59 €</b>	
R-1641 : Emprunts en euros			630 000,00 €	
<b>TOTAL R-016 : Emprunts et dettes assimilées</b>			<b>630 000,00 €</b>	
D-2128 : Autres agencements et aménagements de terrains		100 000,00 €		
D-21311 : Hôtel de ville		656 632,59 €		
D-21318 : Autres bâtiments publics		300 000,00 €		
D-2151 : Réseaux de voirie		20 000,00 €		
D-21538 : Autres réseaux		26 045,41 €		
D-21578 : Autre matériel et outillage de voirie		20 000,00 €		
D-2182 : Matériel de transport		10 000,00 €		
D-2188 : Autres immobilisations corporelles		30 000,00 €		
<b>TOTAL D-021: Immobilisations corporelles</b>		<b>1 162 678,00 €</b>		
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>1 164 178,00 €</b>	<b>720 046,59 €</b>	<b>1 884 224,59 €</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 272 408,00 €</b>	<b>1 272 408,00 €</b>
----------------------	-----------------------	-----------------------

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés 4 ABSTENTIONS (M. Didier DEYRES, Mme Sophie BRANA, M. Philippe PAQUIS et Mme Isabelle FORTIN),

**ADOPTE** la décision modificative n° 1 du Budget « Principal », votée par chapitre.

**N° 17-047 . ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2017**

**Vu** l'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-29 et L2321-1 ;

**Vu** la délibération n°16-104 du 19 décembre 2016 approuvant le budget primitif 2017 ;

**Considérant** l'importance pour la vie locale de l'apport et du rôle des associations « Loi 1901 », de la participation des citoyens à la vie de la cité ;

**Ayant** entendu l'exposé de son rapporteur ;

Le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres présents et représentés, avec 3 CONTRE (Mme Sophie BRANA, M. Philippe PAQUIS et Mme Isabelle FORTIN) et 1 ABSTENTION (M. Didier DEYRES),

**DÉCIDE** d'attribuer aux associations suivantes pour l'exercice 2017, les subventions telles que figurant ci-dessous sous réserve de la réception des pièces demandées par la municipalité (ces montants ne valorisent pas la mise à disposition des locaux) :

<b>Nom de l'Association Bénéficiaire</b>	<b>Montant (en euros)</b>
Amicale du Personnel	762 €
A'PERC'UT	600 €
Arts et Loisirs	300 €
Association Départementale Jeunes Sapeurs-Pompiers	200 €
AS Porge Tennis	3 000 €
Autour des Mots	300 €
Bad'O'Porge	350 €
Camarades de Combat	200 €
Comité de Jumelage	610 €
École de Musique Mozart	3 600 €
Subvention exceptionnelle	300 €
École Pour Nos Enfants	200 €
FCPE Section Le Porge	200 €
Genêts d'Or	610 €
Gymnastique Volontaire	600 €
Harmonie Sainte-Cécile	200 €
Les Jardins de l'Océan	200 €
Judo-Club Butsukari	3 200 €
Le Porge Loisirs	1 300 €
Subvention exceptionnelle	450 €
Lous Tchancayres Pourgins	300 €
Mayscène	300 €
Subvention exceptionnelle	500 €
Moto Club Porgeais	300 €

Subvention exceptionnelle	300 €
Multi S'Porge	400 €
Pétanque Porgeaise	400 €
Porge-Océan Surf Club	1 300 €
Prévention Routière	50 €
Self Défense Krav Maga	300 €
S'Ouvrir aux Langues	200 €
Sports Loisirs Le Porge	400 €
Temps Danses	400 €
USTP Football	3 600 €
Subvention exceptionnelle	1 300 €
<b>TOTAL</b>	<b>27 232 €</b>

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2017.

Mme Sophie BRANA souhaite savoir à quoi correspondent les subventions exceptionnelles. Mme Martine DUBERNET précise :

- . pour l'École de Musique Mozart, il s'agit de l'achat d'instruments ;
- . pour Le Porge Loisirs, il s'agit de la Fête de Saint-Seurin ;
- . pour Mayscène, il s'agit de la Fête de la Musique ;
- . pour Moto Club Porgeais, il s'agit de l'homologation du circuit ;
- . pour USTP Football, il s'agit de la Fête du 13 Juillet.

Mme Isabelle FORTIN demande ce qu'il en est des dossiers de demandes de subventions. Mme Martine DUBERNET indique que six dossiers sont incomplets. Tant qu'ils le sont, les subventions ne seront pas versées. M. Didier DEYRES demande si un appareil de vidéo-projection pourrait être disponible pour certaines associations. La question est à étudier. L'association « S'Ouvrir aux Langues » a un besoin. Mme Bénédicte PITON indique que le dossier est incomplet.

## QUESTIONS DIVERSES

M. Didier DEYRES souhaiterait plus de tolérance concernant le stationnement devant la boulangerie pour les personnes âgées. M. Jean-Claude MANDRON va voir ce qu'il en est.

M. Philippe PAQUIS demande des informations sur le projet « Presbytère ». Il souhaite savoir si l'ensemble du milieu médical a reçu des propositions.

M. Martial ZANINETTI indique que certains professionnels du milieu médical se sont rassemblés et ont été force de proposition. Ils ont trouvé un promoteur, le projet de situe à côté du Presbytère et pas à la place du Presbytère. Pour l'instant, les aspects administratifs sont en cours d'étude.

M. Martial ZANINETTI indique que l'estimation des domaines a été réévalué à 165 € HT/m<sup>2</sup>. Ce montant a été communiqué au promoteur. Dès l'accord officiel, le déclenchement des procédures s'effectuera, à savoir bornage, délibérations, etc...

M. Philippe PAQUIS demande si tous les intéressés ont été contactés. M. Martial ZANINETTI précise que c'est un groupement qui ne réunit que les volontaires et que ce projet est porté par ce groupement.

Mme Isabelle FORTIN demande si la municipalité peut faire un effort sur le prix. M. Martial ZANINETTI répond que c'est sur la base du prix des Domaines que ce projet s'actera, bien qu'ayant conscience du problème de désertification des médecins sur nos territoires.

Mme Sophie BRANA demande si la réduction des parkings de la plage interviendra cette année. M. Frédéric MOREAU répond par la négative, ce sera l'année prochaine.

M. Jean-Marie LABADIE aborde le sujet de la forêt. De plus en plus, la commune de Le Porge est habitée par des gens qui ne la connaissent pas. Il suggère de faire plus d'efforts de pédagogie afin de faire comprendre

l'utilité des plans d'aménagement forestier. Dans ce cadre, un élu ne peut pas reprocher de couper trop, du moment que les coupes sont prévues dans le plan d'aménagement forestier.

M. Philippe PAQUIS défend l'intervention de M. Didier DEYRES.

Ce dernier précise que sa question portait sur l'augmentation du poste « coupes de bois ». M. le Maire confirme que du retard reste encore à rattraper par rapport au Plan de Gestion.

M. le Maire et Mme Sonia MEYRE rappellent qu'un numéro spécial du bulletin municipal « Générations » a été consacré à la gestion de la forêt.

M. Jean-Marie LABADIE considère qu'il faut davantage communiquer et informe que l'agent local ONF peut aider à la vulgarisation de certaines notions élémentaires de gestion forestière.

La séance est levée à 19 h 45.

## **NUMÉROTATION DÉLIBÉRATIONS**

N° 17-024	Approbation compte de gestion 2016 budget principal
N° 17-025	Approbation compte de gestion 2016 budget bois et forêt
N° 17-026	Approbation compte de gestion 2016 budget camping
N° 17-027	Approbation compte de gestion 2016 budget ZAE
N° 17-028	Approbation compte de gestion 2016 budget transports scolaires
N° 17-029	Approbation compte de gestion 2016 budget eau et assainissement
N° 17-030	Approbation compte administratif 2016 budget principal
N° 17-031	Approbation compte administratif 2016 budget bois et forêt
N° 17-032	Approbation compte administratif 2016 budget camping
N° 17-033	Approbation compte administratif 2016 budget ZAE
N° 17-034	Approbation compte administratif 2016 budget transports scolaires
N° 17-035	Approbation compte administratif 2016 budget eau et assainissement
N° 17-036	Affectation des résultats 2016 sur 2017 budget principal
N° 17-037	Affectation des résultats 2016 sur 2017 budget bois et forêt
N° 17-038	Affectation des résultats 2016 sur 2017 budget camping
N° 17-039	Affectation des résultats 2016 sur 2017 budget transports scolaires
N° 17-040	Affectation des résultats 2016 sur 2017 budget eau et assainissement
N° 17-041	Décision modificative 2017 n° 1 budget camping

N° 17-042	Décision modificative 2017 n° 1 budget eau et assainissement
N° 17-043	Décision modificative 2017 n° 1 budget bois et forêt
N° 17-044	Décision modificative 2017 n° 1 budget transports scolaires
N° 17-045	Vote des taux des taxes locales pour 2017
N° 17-046	Décision modificative 2017 n° 1 budget principal
N° 17-047	Attribution de subventions aux associations pour 2017

### **SIGNATURES DU PROCÈS-VERBAL PAR LES ÉLUS**

<b>Prénom . Nom</b>	<b>Présence</b>	<b>Pouvoir</b>	<b>Signature</b>
Jésus VEIGA	X		
Martial ZANINETTI	X		
Martine ANDRIEUX	X		
Jean-Louis CORREIA	X		
Annie FAURE	X		
Alain PLESSIS	X		
Martine DUBERNET	X		
Jean BABINOT	X		
Jean-Pierre DEYRES	X		
Annick CAILLOT	X		
Jean-Claude MANDRON	X		

Christiane BROCHARD	-	Annie FAURE	
Jean-Pierre SEGUIN	X		
Frédéric MOREAU	X		
Bénédicte PITON	X		
Sylvie LESUEUR	X		
Sonia MEYRE	X		
Hélène PETIT	X		
Jean-Marie LABADIE	X		
Didier DEYRES	X		
Sophie BRANA	X		
Philippe PAQUIS	X		
Isabelle FORTIN	X		